

Winter Rules 2021- 2022

Durant toute la Winter Cup, les règles d'hiver sont d'application, à savoir:

- **Dans la zone générale, sur les zones tondues (fairway et petit rough à côté des fairways) la balle peut être placée** (la balle doit être marquée et peut être nettoyée ; elle sera replacée à maximum 15cm de l'endroit initial sans se rapprocher du trou ; dès que la marque est enlevée, la balle ne peut plus être replacée ou touchée).

On ne place pas dans les zones non tondues, dans les zones à pénalité et dans les bunkers.

- **Si green d'hiver** : si du bord du trou, la balle est comprise entre le pied du drapeau et le bas de la ligne noire indiquée sur le mat du drapeau, le coup suivant est donné mais avec un point de plus sur le total du score du trou joué.

D'autres règles locales temporaires peuvent être d'application ; consultez les valves.

Ravines dans les bunkers :

Les ravines causées par la pluie dans un bunker sont considérées comme terrain en réparation.

Une balle reposant dans une de ces ravines pourra, sans pénalité, être relevée, nettoyée et droppée dans le bunker, au point le plus proche, plus une longueur de club sans se rapprocher du trou. (règle 16.1.c).

Bunkers en réparation :

Les bunkers marqués d'un piquet bleu perdent leur statut d'obstacle et deviennent « terrain en réparation ». Une balle reposant dans un bunker en réparation pourra, sans pénalité, être relevée, nettoyée et droppée, hors du bunker, au point le plus proche, plus une longueur de club, sans se rapprocher du trou (règle 16-1b).

Greens : règle provisoire

Si votre balle est sur le green et dans un trou sans herbe, il est autorisé de la déplacer de maximum 15cm de l'endroit initial sans se rapprocher du trou (la balle doit être marquée et peut être nettoyée)

Bonne Winter Cup à tous et toutes. Ces règles sont également d'application pour les compétitions des sections.

Luc, Capitaine du Bdgc.

